

LA ROME CONCILIAIRE S'APPRÊTERAIT A PROPOSER UN « ORDINARIAT » A LA FSSPX...

L'APOSTASIE OFFICIELLE DE LA FSSPX EST-ELLE IMMINENTE ?

« Nous arrivons probablement à la **fin d'une phase de discussions**. Ce n'est pas encore tout à fait clair. Qu'est-ce qui va se passer ? Quel va être l'aboutissement de cette phase ? Cela répond à la deuxième question. **Qu'est-ce que Rome maintenant prévoit pour nous ?** ».

(Mgr Fellay, entretien au Gabon le 1^{er} juin 2011).

<http://www.laportelatine.org/archives/entret/2011/fellayGabon110601/Fellay110601Gabon.php>

Quelques jours à peine après l'entretien de Mgr Fellay au Gabon et en réponse sans doute à son **interrogation faussement naïve (et calculée ?)**, certains blogs tels que le *Messainlatino* et *Rorate caeli* (véritables courroies de transmission des agents du Vatican œuvrant au ralliement et à l'idolâtrie de Benoît XVI au sein du microcosme de la « Tradition ») viennent de diffuser une information qui nous paraît suffisamment sérieuse pour vous en faire part, même si ce type d'annonce doit toujours être analysée avec la prudence qui s'impose.



<http://blog.messainlatino.it/2011/06/il-momento-decisivo-per-la-fssp-x-e.html>



<http://rorate-caeli.blogspot.com/>

Mandatés régulièrement par Rome pour faire circuler dans le milieu « tradi » conditionné des informations annonçant officieusement les futurs **moments clés des étapes du « plan » préparé par les officines romaines dans le but d'absorber la FSSPX**, le *Messainlatino* ainsi que *Rorate caeli* estiment dans un article paru ce 10 juin qu'**une proposition de statut officiel est désormais imminente pour la FSSPX et devrait intervenir avant la fin du mois de juin !**

Voici la traduction du texte diffusé par le blog *Messainlatino* et repris aussitôt par *Rorate caeli* :

« Vendredi 10 juin 2011

Le moment décisif pour la Fraternité Saint Pie-X est imminent : intention de prière pour l'Octave de la Pentecôte

Pentecôte 2011 : sur la base des informations que nous avons pu recueillir, tout indique que l'on est arrivé, en ce mois de juin 2011, au moment le plus crucial pour les rapports entre la FSSPX et Rome depuis le début du pontificat de Benoît XVI.

Pentecôte 2011 : le processus qu'avait indiqué Mgr Fellay, supérieur de la FSSPX, touche à son terme :

a) *Le Motu Proprio du 7 juillet 2007, confirmé par l'Instruction applicative du 30 mai 2011, reconnaît à tout prêtre catholique de rite romain le droit de célébrer la messe selon l'usage antique : il s'agissait de la première condition préliminaire posée par Mgr Fellay pour une éventuelle réconciliation.*

b) *Le décret du 21 janvier 2009 annule les excommunications des évêques de la FSSPX : on avait ainsi la seconde condition préliminaire posée par Mgr Fellay.*

c) *Une commission théologique de la Fraternité est invitée à Rome pour participer à des colloques doctrinaux auprès de la Congrégation pour la Doctrine de la foi, à une table de discussion entre des théologiens de la FSSPX et des théologiens romains : ceci ayant été expressément demandé par la Fraternité afin de pouvoir vérifier l'hypothèse de recoudre la rupture entre Rome et les héritiers de Mgr Lefebvre.*

Pentecôte 2011 : dans son dernier entretien réalisé au Gabon, et publié sur le site DIC1 de la FSSPX, on peut constater que Mgr Fellay se pose deux questions sur les événements qui pourraient survenir. Voici précisément les paroles de son entretien :

« Permettez-moi de terminer, Excellence, par deux questions. La première a trait aux rapports entre la Fraternité et Rome. Où en êtes-vous dans vos contacts ? Question subsidiaire : peut-on s'attendre, à moyen terme, à une normalisation de ces rapports ?

Mgr Fellay : Les contacts continuent. Nous arrivons probablement à la fin d'une phase de discussions. Ce n'est pas encore tout à fait clair. Qu'est-ce qui va se passer ? Quel va être l'aboutissement de cette phase ? Cela répond à la deuxième question. Qu'est-ce que Rome maintenant prévoit pour nous ? Il ne faut pas se tromper : nous sommes bel et bien dans la crise de l'Église ; ce n'est très certainement pas terminé. Quel est notre destin dans cette crise ? Je crois que quelque part le Bon Dieu nous a liés à cette crise, car nous travaillons à la restauration de l'Église, mais cela peut encore durer une décennie, peut-être deux. Il faut avoir beaucoup de courage et de persévérance. Cela peut se résoudre demain, cela peut se résoudre après-demain. Tout est dans les mains du Bon Dieu. Restons tout simplement fidèles".

- La première question porte sur la suite qui va être donnée aux colloques doctrinaux : ils sont désormais achevés. On peut penser que les synthèses vont être examinées comme prévu par la Congrégation pour la Doctrine de la foi. Apparaîtront alors clairement tant les convergences que les divergences sur le concile Vatican II et la nouvelle liturgie. Après une très longue maturation, assurément providentielle, on y aura gagné plus de clarté en même temps que la grâce, il y a peu d'années encore inespérée des deux côtés, qu'une discussion sur la substance des problèmes ait pu s'établir. Cependant, le constat final (sur l'existence de divergences que seul l'avenir peut se charger de régler) ne sera pas fondamentalement différent de celui qu'avait fait en 1988 le cardinal Ratzinger lorsqu'il avait également décidé de signer avec Mgr Lefebvre un accord canonique (lequel avait ensuite sombré sur la nomination des évêques demandée par ce dernier).

- Et ceci répond à la deuxième question de Mgr Fellay : « Qu'est-ce que Rome maintenant prévoit pour nous ? » Le Pape va sans doute proposer à Mgr Fellay la constitution d'un Ordinariat, pour régulariser la situation de la FSSPX et de ses communautés alliées, tout en lui laissant la pleine (et indispensable, compte tenu de ce que sont certains évêques) autonomie vis-à-vis des évêques diocésains. Des membres d'une communauté Ecclesia Dei ont pu préciser que cette proposition canonique sera faite au cours du présent mois de juin à Mgr Fellay.

Pentecôte 2011 : l'actuel pontificat a fait des ouvertures immenses et généreuses pour apporter la pacification : le discours du Pape à la Curie sur l'interprétation de Vatican II, en 2005 ; le Motu

Proprio Summorum Pontificum pour libérer la célébration de la liturgie traditionnelle, en 2007 ; le geste, dont le prix a été très élevé pour le Saint-Père, de la levée des excommunications des évêques de la FSSPX, en 2009. Le moment semble maintenant arrivé de franchir une autre étape : que la FSSPX passe du statut irrégulier d'« illégitimité » à un statut canonique de « reconnaissance ». C'est une solution win-win [tout le monde est gagnant], dans laquelle tout le monde aurait beaucoup à gagner : d'un côté Rome recoudrait une douloureuse déchirure et trouverait des troupes fraîches et déterminées pour mener la bataille de la récupération de ce qui a été perdu dans les dernières décennies ; de l'autre, la FSSPX se laverait de l'accusation de rébellion et de schisme, en pouvant ainsi développer un apostolat bien plus efficace et sans subir les mille préjudices qui l'accompagnent dans l'esprit du catholique moyen, tout en conservant son actuelle liberté de mouvement et d'action.

Une grande espérance nous soulève. Mais la crainte qu'une occasion décisive, et probablement unique, puisse être manquée nous étreint. Tous les catholiques (sauf ceux qui aiment Vatican II – ou plutôt une certaine idée de Vatican II – plus que l'Église), ne peuvent que le souhaiter.

Voilà pourquoi, pour l'amour de l'Église, par affection pour le Saint-Père, et en faveur du meilleur usage de la « mission » de la FSSPX, Messainlatino prend la liberté de demander instamment à tous de se joindre à sa prière durant l'octave de la Pentecôte :

Pour que la Fraternité Saint Pie X puisse retrouver un statut officiel dans l'Église

(...)

VENERDÌ 10 GIUGNO 2011

Il momento decisivo per la FSSPX è imminente: intenzione di preghiera per l'Ottava di Pentecoste



Lo Spirito Santo (immagine da Muniat intrantes)

Pentecoste 2011: sulla base delle informazioni che abbiamo potuto raccogliere, tutto indica che siamo arrivati, in questo mese di giugno 2011, al momento più cruciale dei rapporti tra la Fraternità S. Pio X e Roma fin dall'inizio del pontificato di Benedetto XVI.

Pentecoste 2011: la procedura che aveva indicato mons. Fellay, superiore della FSSPX, giunge alla sua conclusione:

a) Il motu proprio del 7 luglio 2007, confermato dall'Istruzione applicativa del 30 maggio 2011, riconosce ad

<http://blog.messainlatino.it/2011/06/il-momento-decisivo-per-la-fsspx-e.html>

In Christo Rege.

Résistance catholique